



# PROGRAMME

## Les droits de PI en Chine. Quoi de neuf en 2021 ?

*Les lois relatives à la PI en Chine ont beaucoup changé ces dernières années. Quelles sont les toutes dernières recommandations à suivre pour les entreprises étrangères ?*

**MERCREDI**  
**1<sup>er</sup> décembre 2021**

9h à 12h30, Espace Hamelin  
(17, rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris)

### S'inscrire :

[https://www.wmaker.net/aspiasso/forms/Conferences-ASPI-ChinePI-EPITOU--Quoi-de-neuf-en-Chine-en-2021--Mercredi-1er-decembre-2021-de-9h00-a-12h30-a-Paris\\_f90.html](https://www.wmaker.net/aspiasso/forms/Conferences-ASPI-ChinePI-EPITOU--Quoi-de-neuf-en-Chine-en-2021--Mercredi-1er-decembre-2021-de-9h00-a-12h30-a-Paris_f90.html)

Les participants qui souhaitent voir aborder un sujet sont invités à poser leurs questions sur [blog@chinePI.com](mailto:blog@chinePI.com)

8h45	<b>Accueil</b>
9h00	<b>Introduction &amp; panorama statistique</b> par <b>Géraldine Guéry-Jacques</b> , présidente de l'ASPI & <b>Clémence VALLÉE-THIOLLIER</b> , responsable du comité de rédaction du blog ChinePI
9h15	<b>Actualités brevets - Point sur les modifications majeures récentes.</b> (examen, lutte contre la contrefaçon, nouveautés pharma etc.)
	par <b>Mei TAO (à distance)</b> , ingénieure associée du cabinet LLR China, diplômée de l'Université de Tsinghua et de l'École Centrale de Lyon. Mandataire brevets en Chine, inscrite sur la liste des mandataires recommandés par l'ACPPA pour représenter les clients devant les tribunaux pour les procès administratifs et civils en lien avec les brevets. Entrée dans la profession en 2008 dans un grand cabinet chinois et ayant rejoint LLR China en 2013, Mei TAO travaille dans l'obtention et la défense de droits de brevets en Chine et dans le reste du monde. Et <b>Clémence VALLÉE-THIOLLIER (sur place)</b> .
9h45	<b>Domages et intérêts, de grandes nouveautés</b> (brevets, dessins et modèles, marques, droits d'auteur, secret des affaires)
	par <b>Jing ZHAO (à distance)</b> , ingénieure associée du cabinet LLR China, diplômée de l'Université de Tsinghua et de l'École Centrale de Lyon. Mandataire brevets en Chine. Entrée dans la profession en 2009, Jing ZHAO travaille sur la rédaction et les procédures de demandes de brevet en Chine et dans le reste du monde. Elle conseille les déposants étrangers dans leur stratégie de protection en Chine et participe également aux procédures d'invalidation devant la Chambre de réexamen, aux litiges de contrefaçon et aux consultations de la liberté d'exploitation. Et <b>Clémence VALLÉE-THIOLLIER (sur place)</b> .
10h15	<b>Pause café</b>
10h30	<b>Recent patent and trademark infringement updates in China</b> (real cases from NTD) par <b>Wen CAO (à distance)</b> , patent attorney & attorney at law, senior partner at Cabinet NTD; graduated from Shenyang Pharmaceutical University and having a master's degree in law from Peking University. Wen CAO worked as a patent attorney in China Patent Agent limited since 1998, and joined NTD in 2009. Her experience mainly focuses on the processing of patent applications, invalidation, infringement and the management of intellectual property portfolios in various high-tech fields, including chemistry, chemical engineering, nanotechnology, biotechnology and materials science. Wen Cao provided relevant legislative proposals for the amendments to the draft examination guidelines for the fourth revision of the Chinese Patent Law on patent term extensions.
11h	<b>Actualités marques, concurrence déloyale et droit d'auteur</b> par <b>Shujie FENG (à distance)</b> , professeur de droit, docteur en droit (Panthéon Sorbonne), associé fondateur du cabinet LLR China, vice-président de l'Association pour la protection judiciaire des droits de propriété intellectuelle, membre expert du Comité de conseil de l'Association chinoise des marques, consultant expert du gouvernement et des cours en matière de Propriété Industrielle. et <b>Qiang CEN (sur place)</b> , juriste présentant une double compétence sur la propriété industrielle en Chine et en France. Admis au barreau en Chine et titulaire d'un Master en droit de la propriété intellectuelle de l'Université Aix-Marseille, il travaille dans des cabinets en France depuis 2010, expérience lui ayant permis de développer une expertise particulière pour l'accompagnement des sociétés européennes en Chine.
11h30	<b>Table-ronde avec les intervenants &amp; questions – réponses</b>
12h15	<b>Synthèse &amp; conclusion</b> par <b>Guillaume de LA BIGNE</b> , cofondateur du cabinet LLR en France et en Chine & <b>Géraldine Guéry-Jacques</b>